



Baromètre **vélo**

BAROMÈTRE VÉLO

La plus grande enquête citoyenne
sur la place du vélo en France !

du 28 février au 2 juin 2025

barometre-velo.fr

PORTÉ PAR



SOUTENU PAR



ÉDITO

Étienne Demur, co-président de la FUB

• Le Baromètre vélo 2025 : un outil citoyen au service des politiques cyclables

Depuis sa création en 2017 par la FUB, le Baromètre vélo est devenu un outil incontournable pour évaluer la place du vélo dans nos villes et villages. Avec plus de 277 000 réponses et 1 620 communes qualifiées en 2021, cette enquête est aujourd'hui la plus grande consultation citoyenne au monde sur les conditions de circulation à vélo.

Ce succès repose sur une conviction forte : les usagères et usagers sont les mieux placés pour évaluer leur territoire. Chaque réponse apporte une vision concrète du quotidien à vélo, permet d'identifier les réussites comme les points dangereux, et donne aux collectivités et aux bureaux d'étude des clés précieuses pour agir. Grâce aux résultats, de nombreuses communes ont déjà engagé des transformations concrètes : développement d'itinéraires sécurisés, création de stationnements adaptés, amélioration des continuités cyclables, etc.

• Une édition encore plus ouverte à une diversité de territoires

Pour que chaque territoire, quelle que soit sa taille, puisse bénéficier des enseignements du Baromètre, deux évolutions majeures marquent cette édition 2025 :

- Un nouveau nom – en devenant le Baromètre vélo, l'enquête affirme son ambition de couvrir toutes les réalités cyclables, bien au-delà des seules villes.
- Un seuil de qualification abaissé à 30 répondant·es pour les bourgs et villages, afin d'assurer une meilleure représentativité des territoires peu denses.

• Un outil stratégique à l'approche des Municipales 2026

L'édition 2025 s'inscrit dans un contexte particulier : celui des élections municipales de 2026. Le Baromètre sera une opportunité unique d'interpeller les candidat·es, de dresser le bilan des engagements pris en 2020 et d'orienter les débats vers des politiques cyclables ambitieuses. Car le vélo est bien plus qu'un simple mode de transport : c'est une solution concrète pour améliorer le quotidien des citoyen·nes, en rendant leurs déplacements plus agréables, accessibles et adaptés aux besoins de chacun·e.

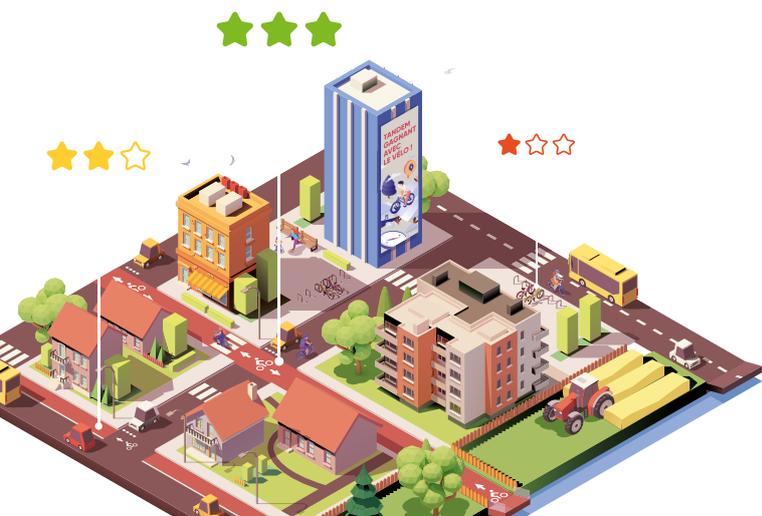
L'incroyable mobilisation des bénévoles et salarié·es des associations du réseau FUB joue un rôle clé dans le succès du Baromètre vélo. Sur le terrain, ils et elles relaient l'enquête, encouragent les habitant·es à participer et transforment ces résultats en véritables leviers d'action locale.

Nous appelons donc toutes celles et ceux qui circulent ou aimeraient circuler à vélo à participer massivement. Plus nous serons nombreuses et nombreux à témoigner, plus les résultats pèseront dans les décisions locales. Collectivités, associations, entreprises et citoyen·nes : mobilisons-nous ensemble pour donner à chacun·e la liberté de choisir le vélo comme mode de déplacement au quotidien.

Votre voix compte, participez au Baromètre vélo 2025 !

Etienne Demur

Co-président de la FUB & référent du Baromètre vélo



LE BAROMÈTRE VÉLO

Mesurer, comprendre, agir : le Baromètre au service des territoires et des habitant·es

Depuis 2017, le Baromètre vélo est devenu un outil de référence pour évaluer la place du vélo dans les territoires français.

• Une enquête participative au service des usager·es et des collectivités

Le Baromètre repose sur un principe simple : donner la parole à celles et ceux qui circulent ou aimeraient circuler à vélo. Grâce à un questionnaire structuré, il mesure la perception des usagères et des usagers sur la sécurité, le confort, les services vélo et l'engagement des collectivités.

L'enquête ne se limite pas à dresser un état des lieux : elle permet d'objectiver les besoins et d'alimenter le débat public en apportant une vision claire des attentes citoyennes. En offrant des données accessibles à toutes et tous, elle constitue un levier de plaidoyer puissant et un outil d'aide à la décision pour les collectivités.

• Des résultats concrets pour orienter l'action locale

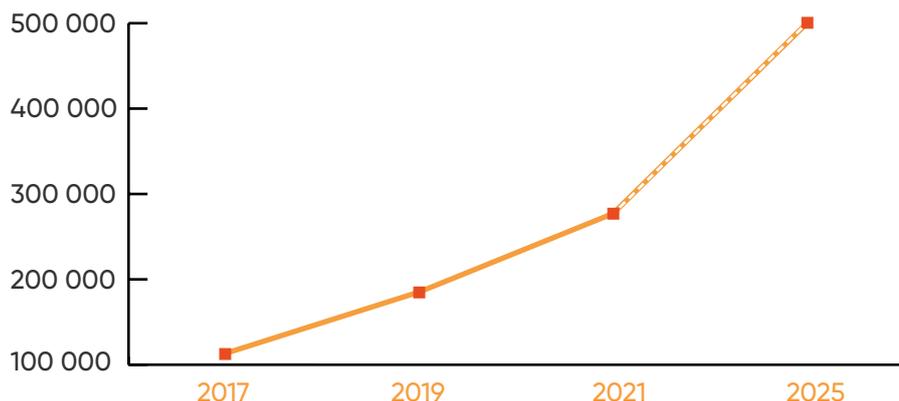
Le Baromètre vélo ne se contente pas de mesurer : il incite à agir. En mettant en lumière les points forts et les lacunes des politiques cyclables, il encourage les collectivités à renforcer leur engagement en faveur du vélo.

- **Ajustement des plans vélo** : de nombreuses communes s'appuient sur les résultats pour définir leurs priorités en matière d'aménagements,
- **Meilleure prise en compte des attentes des usager·es** : grâce aux contributions cartographiques, les points rouges et axes de progression sont clairement identifiés,
- **Un dialogue renforcé entre citoyen·nes et collectivités** : les données du Baromètre facilitent les échanges entre les associations, les élu·es et les technicien·nes en charge de la mobilité.

• Une participation en pleine expansion

Depuis son lancement, le Baromètre a connu une croissance continue de la participation, preuve d'un intérêt grandissant pour les enjeux du vélo :

- **2017 – 113 000 réponses** : premier état des lieux national, marquant le début d'un outil structurant pour le plaidoyer vélo,
- **2019 – 185 000 réponses** : la mobilisation s'accélère, les collectivités prennent conscience du besoin d'infrastructures adaptées,
- **2021 – 277 000 réponses** : un record de participation, renforcé par l'essor du vélo post-COVID,
- **2025 – Vers une nouvelle mobilisation historique ?** Cette édition s'inscrit dans un moment clé, à l'approche des élections municipales de 2026, où le vélo est un enjeu majeur des politiques de mobilité.



FOCUS MÉTHODOLOGIE

Comment fonctionne le Baromètre vélo ?

Le Baromètre vélo est une enquête en ligne ouverte à toutes et tous, qu'ils soient cyclistes réguliers, occasionnels ou non-usager-es souhaitant s'exprimer sur les conditions de circulation à vélo dans leur commune.

barometre-velo.fr

• Un questionnaire structuré en 5 grandes thématiques

Le Baromètre évalue le ressenti des usagères et des usagers à travers une série d'environ **30 questions, réparties en cinq catégories** :

1. **Ressenti général** : quelle est la place du vélo dans la commune ?
2. **Sécurité** : les aménagements permettent-ils de circuler sereinement ?
3. **Confort** : l'infrastructure et l'entretien du réseau sont-ils satisfaisants ?
4. **Services** : l'offre de stationnement, location ou réparation est-elle suffisante ?
5. **Engagement politique** : la collectivité agit-elle en faveur du vélo ?

Chaque question est notée de 1 (très mauvais) à 6 (excellent), permettant d'établir une note globale reflétant le climat vélo dans chaque commune.



• Une dimension cartographique pour mieux cibler les besoins

Les participant-es peuvent aussi **localiser précisément leurs attentes et besoins sur leur territoire grâce à un module cartographique intégré au questionnaire**. Cela permet de visualiser :

- Les points dangereux,
- Les axes à améliorer,
- Les besoins en stationnements.

Ces données géolocalisées offrent une vision détaillée et exploitable par les collectivités pour cibler leurs actions en fonction des retours des répondant-es.

• Un classement par catégories de communes

Pour garantir une comparaison équitable, les villes sont classées selon leur taille :

- **Bourgs et villages** (moins de 5 000 hab.),
- **Petites villes** (5 000 à 15 000 hab.),
- **Communes de banlieues** (villes de plus de 3500 hab. appartenant aux grands pôles urbains),
- **Villes moyennes** (entre 15 000 à 100 000 hab.),
- **Grandes villes** (plus de 100 000 hab.).

Une commune doit recueillir un minimum de 50 réponses pour apparaître dans le classement national, sauf pour la catégorie « Bourgs et villages », où le seuil est fixé à 30 réponses afin de mieux représenter les territoires peu denses.

• Une enquête accessible et en open data

Les résultats du Baromètre sont entièrement disponibles en accès libre, permettant :

- **Aux collectivités** d'analyser leur positionnement et d'orienter leurs politiques cyclables,
- **Aux citoyen·nes et associations** d'utiliser les données pour interpeller leurs élu·es,
- **Aux chercheurs, chercheuses et urbanistes** d'étudier les tendances de la cyclabilité en France.

MUNICIPALES 2026

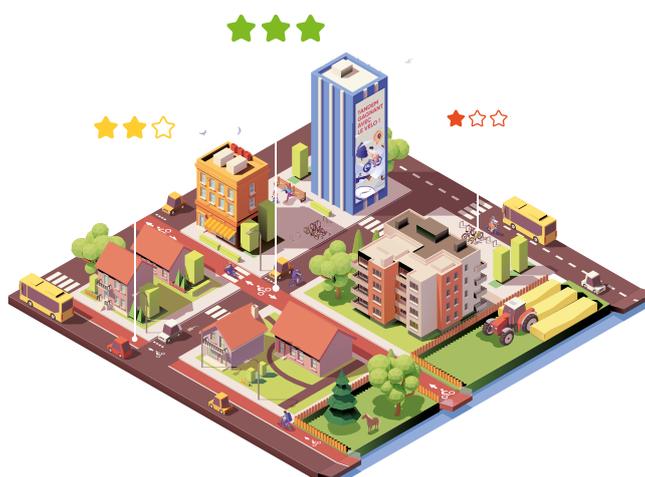
Le vélo dans le débat électoral

En 2026, les Français·es éliront leurs nouveaux conseils municipaux, qui auront entre leurs mains les clés des mobilités de demain. Ces élections seront décisives pour l'avenir du vélo : 80 % des déplacements quotidiens se font à l'échelle locale, et les communes et intercommunalités sont les premières à pouvoir agir pour développer des aménagements cyclables sécurisés, des services adaptés et des politiques cyclables ambitieuses.

• Le porte-voix des priorités vélo des habitant·es

Quelles sont les priorités à la veille des municipales pour les cyclistes ? Où doit être mis l'effort des collectivités dans les prochaines années ? En répondant à ces questions, le **Baromètre vélo** permet aux pouvoirs publics de prendre la mesure des besoins actuels pour circuler dans de bonnes conditions à vélo.

Le **Baromètre vélo** reflète l'évolution des attentes citoyennes en faveur du vélo. Depuis les élections municipales de 2020, les besoins des cyclistes ont évolué. De plus en plus de personnes utilisent leur vélo pour se déplacer au quotidien. La pratique s'intensifie et se diversifie, partout en France.



• 2026 : faire du vélo une priorité politique

Le vélo n'est pas qu'un mode de transport : c'est un levier puissant pour répondre aux défis écologiques, sociaux et économiques. Les résultats du Baromètre vélo 2025 permettront de dresser un bilan objectif des actions menées par les municipalités sortantes et d'anticiper celles à développer durant les prochains mandats locaux. L'année 2026 sera décisive pour rendre les territoires propices à une pratique du vélo sécurisée et attractive, pour toutes et tous.

Le Baromètre vélo 2025 sera un levier de mobilisation citoyenne pour peser dans le débat et aider à la constitution de programmes électoraux ambitieux pour le vélo.

Les résultats permettront aux associations, aux habitant·es et aux médias de poser les bonnes questions aux candidat·es :

- Quelle place pour le vélo dans votre programme ?
- Quels financements pour les infrastructures cyclables ?
- Quels engagements pour une ville plus sûre et accessible à vélo ?

En 2026, le choix sera politique : une ville cyclable ne se décrète pas, elle se construit. Grâce au Baromètre vélo, chaque citoyen·ne pourra peser dans le débat et initier des actions concrètes en faveur de la pratique du vélo.

UN RAYONNEMENT

sur l'ensemble du territoire grâce aux associations locales de la FUB

Le Baromètre vélo doit son succès à la mobilisation des associations locales du réseau FUB, présentes dans plus de 530 communes. Elles sont en première ligne pour relayer l'enquête, inciter les habitant·es à participer et faire des résultats un véritable outil de transformation locale.

• Un rôle clé dans la mobilisation et l'action locale

- **Sensibiliser et mobiliser les citoyen·nes** : organisation de tractages, événements publics, actions sur les réseaux sociaux pour encourager la participation.
- **Interpeller les collectivités** : présentation des résultats aux élu·es, demandes de rendez-vous, plaidoyer pour des aménagements adaptés.
- **Transformer les résultats en actions concrètes** : grâce à la pression citoyenne et associative, de nombreuses villes ont pris des engagements pour améliorer leur réseau cyclable après chaque édition du Baromètre vélo.

• Une dynamique collective pour des territoires plus cyclables

Grâce aux associations locales, le Baromètre vélo dépasse le simple état des lieux : il devient un outil concret pour faire bouger les choses. En mettant en lumière les attentes des usagères et usagers et en donnant du poids aux revendications locales, il contribue à faire du vélo une priorité politique dans de nombreuses communes.

3 questions à Claire, militante de l'association toulousaine 2 pieds 2 roues

• Comment avez-vous mobilisé autour du Baromètre ?

« On a fait plusieurs actions avec la cariole de l'association et des distributions de flyers sur les marchés et sur les axes très empruntés. Egalement beaucoup de mobilisations via les réseaux sociaux, sur des pages Facebook de quartier, où les habitant·es sont très actifs : quelques communes ont été qualifiées une heure après des posts des référents sur les pages de quartiers ! On est une association avec une trentaine d'antennes locales dans les communes aux alentours qui nous permettent des relais un peu partout (boucles locales, mails entre parents d'élèves, etc.). »

• Comment utilisez-vous les résultats ?

« À la clôture du Baromètre, nous avons publié un communiqué de presse, annonçant les résultats et en mettant l'accent sur quelques points rouges. Les résultats du Baromètre permettent d'appuyer régulièrement les revendications de notre association, illustrer notre plaidoyer et nos rappels aux élu·es. La force du Baromètre étant que nos demandes ne sont pas uniquement portées par les militants d'associations mais par les cyclistes et citoyen·nes plus largement. »

• Quel impact avez-vous observé ?

« À Toulouse, on a observé la mise en place de nombreux aménagements, le Baromètre a sûrement joué pour que la mairie s'engage dans les politiques cyclables. Il y a eu beaucoup d'aménagements satisfaisants en centre-ville, qui correspondent à des points rouges identifiés sur la cartographie de 2021. Quand on franchit la rocade et qu'on regarde en périphérie, il reste encore de nombreuses zones à aménager. »

DES PARTENAIRES

et soutiens engagés pour faire avancer le vélo

Le Baromètre vélo 2025 bénéficie du soutien d'organisations partenaires et de mécènes engagés, convaincus que le développement du vélo est un enjeu majeur pour des territoires plus durables, inclusifs et attractifs.

• La Poste soutient le Baromètre vélo 2025

La Poste est la première entreprise à vélos d'Europe. Chaque jour, ses facteurs parcourent 144 000 km – l'équivalent de 3,5 fois le tour de la planète – en effectuant 7 700 tournées en semaine et 3 300 le samedi. Le vélo à assistance électrique mais aussi les vélo-cargos constituent des outils de travail essentiels, et La Poste se mobilise pour encourager leur déploiement sur tout le territoire.

La parole à La Poste

« Soutenir le Baromètre vélo de la FUB est une évidence pour La Poste. Nos facteurs sillonnent chaque jour les routes, nous avons donc tout intérêt à promouvoir des conditions de circulation sécurisées pour un partage de la route apaisé. Cette initiative s'inscrit pleinement dans notre engagement pour une mobilité durable et respectueuse de l'environnement. », Philippe Dorge, Directeur Général Adjoint du Groupe La Poste, en charge de la Branche Services-Courrier-Colis.



• Un soutien institutionnel pour la transition cyclable

Le Baromètre vélo est également soutenu par l'ADEME (Agence de la transition écologique) et par les ministères de l'Aménagement du territoire et de la transition écologique, qui accompagnent les collectivités dans leurs politiques vélo et favorisent la mise en œuvre d'aménagements adaptés aux besoins des usagers et usagères.

La parole au ministère chargé des Transports

« Le ministère chargé des Transports met en œuvre le plan vélo et marche 2023-2027. Dans ce cadre, le ministère soutient le Baromètre vélo de la FUB qui permet de mesurer le ressenti des cyclistes sur leur territoire et est utile au développement des politiques locales et nationales en faveur du vélo. » Thierry du Crest, coordonnateur interministériel pour le développement du vélo et de la marche.



La parole à l'ADEME

« L'ADEME promeut le développement de l'usage du vélo comme mode de déplacement quotidien et de loisirs, en soutenant des associations majeures comme la FUB. Elle accompagne techniquement et financièrement la FUB depuis le démarrage du baromètre visant à diffuser le plus largement possible les questions du vélo dans le débat public. »



• Un engagement partagé pour des politiques cyclables ambitieuses

Grâce à ces partenaires et mécènes, le Baromètre vélo peut se déployer à grande échelle, toucher un large public et renforcer son impact auprès des décideurs. Leur soutien contribue à faire du vélo un véritable levier de transformation des territoires, au bénéfice des citoyen·nes et des collectivités.



Baromètre **vélo**

Enquête ouverte du 28 février au 2 juin 2025

Résultats disponibles sur barometre-velo.fr

**Contact presse FUB :
Anne-Sybille Riguidel**

as.riguidel@fub.fr - 06 32 10 26 38



À travers son réseau de plus de 550 associations locales réparties sur tout le territoire, la Fédération française des Usagères et Usagers de la Bicyclette (FUB) agit pour apporter des réponses concrètes aux préoccupations des cyclistes et pour promouvoir l'usage du vélo comme mode de déplacement du quotidien. Elle œuvre ainsi pour une meilleure prise en compte des usager.es cyclistes dans les politiques de transport, la réglementation, les aménagements et l'éducation.